



# SÉLECTIONS / AUDITIONS

## POUR L'ENTRÉE EN FORMATION

### À L'INM

Les sélections pour l'entrée en formation à l'INM se déroulent en **2 étapes** :

- ✓ **ÉTAPE 1 - Pré-sélection** / plusieurs options possibles pour passer cette étape :
  - Audition durant un stage de danse (uniquement pour les danseurs) ou
  - Audition ouverte (pour tous) à Nantes, Bordeaux, Le Mans ou Paris ou
  - Audition privée (pour tous) au Mans ou
  - Sur dossier (pour tous).
  
- ✓ **ÉTAPE 2 - Sélection finale sur 3 jours** (5, 6 et 7 avril) au Mans

*Note / parcours spécifiques Lycée et EAT :*

- *Pour le parcours spécifique « prépa EAT jazz », une audition est prévue le samedi 15 juin.*
- *Pour les parcours « études et arts de la scène » au Lycée, une audition est prévue le samedi 13 avril.*

### [PRE-SELECTION – STAGE DANSE]

Pour les danseurs et danseuses uniquement, une présélection est possible durant les stages de danse de Bordeaux (10 et 11 février) et du Mans (17 et 18 février).

Cours obligatoires à prendre pour auditionner :

- Bordeaux : Jazz avec Carl Portal
- Le Mans : Jazz avec Bruno Caprioli et Heels avec Priscilla Villa

L'observation du niveau technique durant les stages est suffisante pour valider la pré-sélection.

### [PRÉ-SÉLECTION – AUDITION OUVERTE OU PRIVÉE]

DATES :

- ✓ Auditions ouvertes : BORDEAUX - 11 février / LE MANS - 17 février / NANTES - 23 février / LE MANS - 9 mars / PARIS - 28 mars
- ✓ Auditions privées au Mans possibles sur demande les : 22 et 29 février et 4 avril.

Pour candidater, vous devez remplir un [formulaire en ligne](#).



# SÉLECTIONS / AUDITIONS

## POUR L'ENTRÉE EN FORMATION À L'INM

Le jour de l'audition et en fonction de votre profil, vous devez présenter :

- **Danseur.euse** : Présentation de 2 variations techniques
  - 1 variation de 2 minutes dans votre stylistique (jazz, classique, contemporain, urbain, danse sportive, claquettes, etc)
  - 1 variation de 1 minute dans une autre stylistique :
    - Stylistique heels imposée pour les femmes
    - Stylistique au choix pour les hommes
- **Chanteur.euse** : Présentation de 2 chansons (3 min max chacune) dans 2 univers musicaux différents
  - 1 chanson en français
  - 1 chanson en anglaisPBO obligatoire
- **Comédien.ne** : Présentation de 2 formes (3 min max chacune) dans 2 registres différents (comique, satirique, tragique, ironique, burlesque, clownesque, etc.). Une « forme » peut être un texte, un monologue, un sketch, une forme visuelle, du jeu corporel, un extrait de répertoire, etc.
- **Autres / performeur.euse** (magie, cirque, inclassable, etc.) : Présentation d'un numéro (3 à 6 min max) dans la discipline concernée (+ présentation de vidéos possible au jury – *selon les contraintes scénographiques – pour les aériens par exemple*)

### [PRE-SELECTION SUR DOSSIER]

Pour candidater, vous devez remplir le [dossier de préinscription en ligne](https://inm72.ymag.cloud/index.php/preinscription/) (*accessible depuis le site internet de l'INM ou sur cette adresse : <https://inm72.ymag.cloud/index.php/preinscription/>*)

#### Pièces à joindre :

- CV artistique
- Vidéo(s) : au moins une vidéo présentant votre cœur de métier où vous êtes seul.e en plan fixe, sans montage, sans filtre, sans effet, etc.  
*En complément, vous pouvez (mais ce n'est pas obligatoire) déposer des vidéos dans une autre situation et/ou dans une autre discipline.*
- Lettre de motivation pour entrer à l'INM (merci d'explicitier votre projet professionnel)
- 2 photos (portrait et en pieds)



# SÉLECTIONS / AUDITIONS

## POUR L'ENTRÉE EN FORMATION À L'INM

### [INFO SELECTION FINALE – 5, 6 et 7 avril]

Les sélections finales permettent au jury de faire **un positionnement complet du candidat afin d'adapter le parcours de formation**, le cas échéant faire des préconisations et la mise en relation avec un employeur partenaire (en vue d'un contrat d'apprentissage) et de s'entretenir individuellement avec chaque candidat (retours). **Les épreuves se distinguent également en fonction du profil.**

Les informations détaillées seront fournies aux candidats présélectionnés au plus tard le 4 avril.

### [INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES]

- **Pour les épreuves de chant :**
  - Épreuve non sonorisée (sans micro)
  - PBO obligatoire (a cappella refusé)
- **Pour les épreuves de danse :**
  - Épreuve pieds nus ou en chaussettes
  - Prévoir des vêtements relativement prêts du corps
- **Pour l'épreuve « heels » :**
  - Prévoir une paire de chaussures à talons (min 6 cm)
  - Prévoir une tenue type brassière/shorty
- **Supports musicaux :** Téléphone portable (*sans code/mode avion*) + clé USB (*en secours*)

→ Des informations complémentaires (horaires exacts, lieux, etc.) seront communiquées par mail lors des convocations.

### [CONTACTS]

Par mail : [contact@inm-lemans.fr](mailto:contact@inm-lemans.fr)

Téléphone : 02 43 80 38 94

[www.institut-national-musichall.com](http://www.institut-national-musichall.com)